

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 132 (1987)
Heft: 3

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Allgemeine Schweizerische
Militärzeitschrift N° 2, février 1987

En tête de cette livraison, le colonel EMG Charles Ott, qui préside la commission d'administration de l'ASMZ, présente le nouveau rédacteur en chef, récemment désigné en la personne du divisionnaire Alfred Stutz.

Dans son premier éditorial, le divisionnaire Stutz s'adresse aux aspirants (ce numéro sera adressé à tous les élèves officiers de 1987) en les rendant attentifs au fait que la fonction d'officier comporte des obligations. En particulier celle de participer activement à leur propre perfectionnement en dehors du service, et donc d'apporter leur contribution à l'activité des sociétés d'officiers.

Dans sa chronique «Zur Lage», le divisionnaire Däniker part de la constatation souvent faite que les «grandes manœuvres», si elles sont importantes pour la formation des états-majors, sont en revanche parfaitement ennuyeuses pour les commandants tactiques et pour la troupe. Selon l'auteur, la responsabilité de cet état de fait revient aux chefs qui manquent tout à la fois de fidélité à leur mission d'instructeur, d'imagination dans l'instruction et de réalisme dans l'image qu'ils se font de la guerre et de l'organisation qu'elle postule dans la vie de l'unité ou du détachement.

Pour l'interview du mois, la rédaction s'est approchée du divisionnaire Suter, chef d'arme des troupes mécanisées et légères. En matière de recrutement, il constate que l'engouement pour les chars, qui faisait que, voici vingt ans encore, on «refusait du monde», a fait place à une certaine indifférence puisque ce ne sont plus que 60 à 70 % des effectifs qui sont formés de volontaires. Longuement interrogé sur la valeur des simulateurs, le divisionnaire Suter y voit l'avantage d'une instruction à la fois dense et proche de la réalité permettant de considérables économies et un respect total de l'environnement. Au chapitre de l'instruction, le chef d'arme expose son système de recrutement différencié des officiers instructeurs dont une partie seulement peut envisager l'accès aux cours d'état-major général et aux commandements élevés.

En rendant compte d'une conversation avec un pilote et un mécanicien de Mi-24 soviétique, transfuges d'Afghanistan, le major EMG Laurent F. Carrel rapporte d'intéressantes constatations sur ces appareils d'une part et sur leur mode d'engagement d'autre part. La priorité essentielle dans les missions à remplir en Afghanistan est accordée aux lance-mines et aux armes de DCA.

Notons enfin la présentation de la brigade d'aviation 31 par son commandant, le brigadier Rudolf Läubli. L'auteur passe en revue les différentes catégories de pilotes: pilotes de chasse, d'exploration et d'appui au sol, pilotes de transport. Il consacre également quelques lignes aux éclaireurs que l'on appelait voici peu les grenadiers parachutistes.

Protection civile N° 1-2, février 1987

De façon complète, la revue revient sur les manœuvres «Trident» du CA camp 4 exécutées l'automne dernier, et sur les leçons qu'il y a lieu d'en tirer. Cet exercice constituait à n'en pas douter un test pour l'ensemble des partenaires de la défense générale. Pour sa part, la protection civile en a tiré un certain nombre d'enseignements. Selon son directeur, M. Hans Mummenthaler, il est évident que la participation de partenaires civils de la défense générale aux exercices militaires demeure nécessaire et très profitable. Il rompt encore une fois une lance en faveur d'une meilleure – et parfois plus prompte – intégration d'officiers de l'armée dans les organismes de protection civile. Il s'agit ainsi d'améliorer le niveau d'instruction général et la formation des états-majors.

Plus loin, la revue publie une interview du commandant de corps Feldmann, qui assumait la direction de l'exercice «Trident». L'officier général avait relevé dans sa critique les problèmes de conduite qui se posaient encore à la protection civile. Il s'en explique ici un peu plus largement.

Notons enfin une brève présentation d'un organisme de protection civile romand: celui de Gland, sous les ordres de son chef local, M. Gégard Martano.

Défense nationale, février 1987

Armée et politique: le contenant et le contenu. Sous ce titre, le général Claude Le Borgne livre ses réflexions sur les rapports entre l'armée et la politique. Il constate notamment que «les tueries des deux guerres mondiales sont, pour une part, conséquence de la démission des politiques, mettant leurs responsabilités entre parenthèses le temps que les armes décident par tout ou rien. Nous sommes devenus plus prudents, plus malins, ou simplement contraints par l'évidence de nos nouveaux moyens. L'arme nucléaire, mais aussi l'instantanéité de la diffusion des informations, ont relégué au musée des horreurs la guerre «parenthétique». La politique tient désormais son militaire rênes courtes; Mac Arthur en Corée fut le premier à s'en apercevoir.» Dans sa conclusion, le général Le Borgne affirme: «Le militaire, subordonné au politique, souhaite que celui-ci soit sérieux dans les affaires sérieuses.»

Dans une intéressante étude, M. Philippe Engammare montre comment s'est formé le (rare) consensus des Français autour de leur stratégie nucléaire. En considérant l'histoire depuis la fin de la seconde guerre

mondiale, il constate que les partis se sont ralliés à cette idée au fur et à mesure que se faisait plus probable leur participation à un gouvernement. Ainsi en fut-il du centre à l'aube de la V^e République et même un peu avant, ainsi en alla-t-il du parti socialiste dès que lui apparurent solides ses chances pour 1981.

Considérant la politique de la France dans l'océan Indien, M. Hervé Gaymard, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, constate qu'actuellement aucune instance gouvernementale ou administrative ne traite globalement d'une politique française dans cette région. Non sans raison, il considère qu'il y aurait lieu, précisément parce que cette zone n'est pas actuellement sous les feux de l'actualité médiatique de renforcer la globalité de la stratégie française, notamment dans la partie sud de l'océan Indien dont le département de la Réunion constitue la plaque tournante.

Relevons enfin «Afghanistan: sept ans de malheur» de Michel Pochoy. Spécialiste des questions d'Asie du Sud, l'auteur nous interpelle et nous fait souvenir qu'effectivement, «le conflit afghan ne se laisse pas enterrer».